

ECO-PROFIL des MPR

(MATIÈRES PREMIÈRES de RECYCLAGE)

R-PP

Mars 2020

(Annule et remplace celui de janvier 2017)

PRÉSENTATION

→ **L'Eco-profil** proprement dit et les informations fournies ci-après sont extraits de l'étude* "ICV des MPR" diligentée par le SRP en 2016

*Nota : À la date de diffusion du présent document sont disponibles sur le site du SRP :

- La présentation de l'étude (7/03/2016)
- Un glossaire
- Les fichiers Excel justificatifs précédés par le rappel des principaux points méthodologiques

→ Cette étude, menée conformément aux normes internationales (en particulier normes de la série ISO 14040), a fait l'objet d'une **revue critique externe*** par quatre experts indépendants garants de la qualité des informations fournies.

*Nota : Le rapport de projet, les conclusions du comité de revue critique ainsi que les réponses du SRP sont consultables sur RV au siège du SRP.

→ Cet Eco-profil a été établi à partir des informations portant, selon les sites, sur **les années 2015 (9 sites) et 2019 (1 site)**, transmises par les membres du SRP qui produisent cette matière première de recyclage (MPR) sur leurs sites de production situés en France métropolitaine :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| - C2P | - GALLOO Plastics | - PAPREC Plastiques 55 |
| - CPA | - GEBOPLAST | - PMG (Groupe VEOLIA-VPFR) |
| - ECOPLASTICS (Groupe VEOLIA-VPFR) | - PAPREC Plastiques 27 | - SYNOVA |
| - ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL | | |

→ Seuls les régénérateurs listés ci-dessus et leurs clients plasturgistes utilisateurs de cette MPR peuvent se prévaloir de cet Eco-profil et l'exploiter sans réserve.

→ Toute exploitation partielle de cet Eco-profil, par quelque acteur que ce soit, ne peut se faire sans l'accord préalable du SRP et sans en mentionner la source.

ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION ET DE COMPRÉHENSION

→ **Remarque préliminaire** : les comparaisons des impacts d'un kg de MPR avec un kg de résine vierge données ci-dessous le sont à titre d'information et ne préjugent pas du taux réel de substitution retenu par l'utilisateur de la MPR.

→ Sur les deux paramètres majeurs que sont le "Réchauffement climatique" et la consommation d'"Energie non renouvelable", la MPR PP est avantageuse par rapport à la résine PP vierge :

9 fois moins d'émission de CO2 eq

9 fois moins d'énergie non renouvelable nécessaire pour sa production

→ Dans l'optique d'un développement de l'économie circulaire et d'une volonté d'encourager une industrie bas carbone, cette étude montre que l'utilisation de MPR PP en substitution de PP vierge est à recommander à tous ceux qui souhaitent éviter des émissions de CO2 et limiter la consommation d'énergie non renouvelable.



ECO-PROFIL d'1 kg de R-PP

- L'Eco-profil synthétise l'évaluation environnementale d'1 kg de R-PP qui comprend la collecte des déchets, leur tri, leur transport et toutes les opérations spécifiques de la régénération des déchets plastiques (lavage, broyage, densification, micronisation, granulation, compoundage) nécessaires à sa production.
- Toutes les données quantitatives de l'Eco-profil sont relatives à **1 kg de R-PP**, prêt à l'emploi, emballé et chargé, départ usine.
- L'Eco-profil est constitué d'un certain nombre de paramètres courants dans ce type d'étude. Ils sont chiffrés et répartis en quatre catégories :
 - Impacts environnementaux
 - Utilisation des ressources
 - Déchets éliminés
 - Flux sortants

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Réchauffement climatique	0,184 kg CO2 eq
Appauvrissement de la couche d'ozone	5,44 E-08 kg CFC 11 eq
Acidification des sols et de l'eau	7,83 E-04 kg SO2 eq
Potentiel d'eutrophisation	2,64 E-04 kg(PO4)3- eq
Formation d'ozone photochimique	4,04 E-05 kg Ethylène eq
Épuisement des ressources abiotiques (éléments)	4,95 E-07 kg Sb eq
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles)	47,3 MJ
Pollution de l'eau	0,173 m ³
Pollution de l'air	17,8 m ³

UTILISATION DES RESSOURCES

Énergie renouvelable procédé	1,96 MJ
Énergie renouvelable matière	0 MJ
Total énergie renouvelable	1,96 MJ
Énergie non renouvelable procédé	7,69 MJ
Énergie non renouvelable matière	44 MJ
Total énergie non renouvelable	51,7 MJ
Utilisation de matière secondaire	1,02 kg
Combustibles secondaires renouvelables	0 MJ
Combustibles secondaires non renouvelables	0 MJ
Utilisation nette d'eau douce	8,12 E-04 m ³

DÉCHETS ÉLIMINÉS

Déchets dangereux éliminés	8,89 E-04 kg
Déchets non dangereux éliminés	0,202 kg
Déchets radioactifs éliminés	7,77 E-05 kg

FLUX SORTANTS

Matériaux destinés au recyclage	5,12 E-03 kg
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	6,48 E-03 kg

